

# ENSEMBLE POUR UN monde EN santé

## CHEF DE DÉPARTEMENT CLINIQUE – AFFICHAGE CHEF DU DÉPARTEMENT DE MÉDECINE DENTAIRE – CHUM

### CHEF DE DÉPARTEMENT CLINIQUE DIRECTION MÉDICALE ET DES SERVICES PROFESSIONNELS

<b>DURÉE</b> 4 ans	<b>LIEU DE TRAVAIL</b> CHUM	<b>AFFICHAGE</b> Du 8 décembre 2025 au 9 janvier 2026
-----------------------	--------------------------------	--

Le Centre hospitalier de l'Université de Montréal est un hôpital innovant au service des patients. Il offre les meilleurs soins, spécialisés et surspécialisés, aux patients et à toute la population québécoise. Grâce à ses expertises uniques et ses innovations, il améliore la santé de la population adulte et vieillissante. Hôpital universitaire affilié à l'Université de Montréal, le CHUM a une vocation de soins, de recherche, d'enseignement, de promotion de la santé ainsi que d'évaluation des technologies et des modes d'intervention en santé.

#### VOTRE MANDAT

Chaque département clinique du CHUM est dirigé par un chef de département clinique, nommé pour un mandat de quatre ans. Relevant du directeur médical et des services professionnels (DMSP), il joue un rôle clé dans la gestion, la coordination, l'amélioration continue des pratiques cliniques ainsi que le développement de l'enseignement et de la recherche au sein de son département.

Le chef de département clinique contribue activement à la mission et à la vision de l'établissement et incarne au quotidien les valeurs organisationnelles. Il est un acteur essentiel de la gouvernance médicale du CHUM, contribuant à l'alignement des pratiques avec la mission d'excellence et d'innovation de l'établissement.

#### RÔLES ET RESPONSABILITÉS

- Évaluer et assurer le maintien des compétences des professionnels du département;
- Élaborer et appliquer les règles de fonctionnement du département en cohérence avec celles du CHUM.
- Superviser la qualité des soins et services, en collaboration avec les directions concernées.
- Veiller au déploiement et au respect des règles concernant l'inscription des usagers à la liste d'accès aux services spécialisés et surspécialisés du département et appliquer les méthodes de remédiation appropriées, si nécessaire.
- Assurer la pertinence et performance des activités du département d'un point de vue clinique, d'enseignement, de recherche et d'innovation.
- Élaborer les modalités d'un système de garde assurant en permanence la disponibilité des professionnels du département pour répondre aux besoins des patients.
- Soutenir et promouvoir la mission d'enseignement et de recherche du CHUM, en collaboration respectivement avec la direction de l'enseignement et de l'Académie CHUM et la direction de la recherche et de l'innovation.
- Développer et réaliser un plan d'intégration de la recherche clinique et de transfert des connaissances dans son département.
- Participer aux instances stratégiques du CHUM, incluant les comités du CMDP et les démarches liées à la qualité et à la sécurité des soins.
- S'impliquer concrètement, comme acteur de changement auprès du DMSP pour mobiliser et engager les professionnels de son département en matière de :  
accessibilité pour les patients aux services du CHUM, fluidité et de navigation efficiente des patients, recours aux soins ambulatoires avancés et la transformation numérique.
- Assurer une communication bidirectionnelle en présentant le point de vue des dentistes ou membres/professionnels du département, tout en relayant les orientations stratégiques et administratives auprès des médecins.
- Collaborer avec la Faculté de médecine dentaire de l'université de Montréal pour assurer l'accueil et l'encadrement des résidents et stagiaires au CHUM.

The background of the top section is a large graphic composed of many small, overlapping portraits of diverse people, arranged in a pattern that resembles a map of the world. The portraits are in shades of blue and green.

# ENSEMBLE POUR UN monde EN santé

## CRITÈRES DE SÉLECTION

### Scolarité et qualifications

- Diplôme universitaire en médecine dentaire;
- Formation additionnelle dans une discipline pertinente à la fonction – un atout;
- Dentiste, membre en règle de l'Ordre des dentistes du Québec; \*
- Membre en règle du département clinique; \*  
*\* Ces démarches doivent être finalisées au moment de l'entrée en fonction.*
- Une affiliation universitaire est recommandée mais non exigée

### Expérience clinique et académique

- Cinq (5) années d'expérience dans la pratique de la médecine dentaire, au CHUM ou ailleurs;
- Reconnu(e) par ses pairs pour son expertise clinique;
- Réalisations démontrées en enseignement et en recherche.
- Activités de rayonnement (local, national, international) – un atout.

### Leadership, collaboration, influence

- Agit comme modèle de rôle et mentor auprès de ses pairs, soutenant le développement du leadership.
- Favorise des relations respectueuses avec les dentistes, médecins, pharmaciens et les autres professionnels de la santé.
- Met en œuvre des stratégies pour favoriser la collaboration, gérer les divergences, prévenir et résoudre les conflits de manière constructive.
- Fait preuve de courage managérial dans ses prises de position et dans la conduite du changement.
- Mobilise ses équipes autour des initiatives d'amélioration continue des pratiques et de l'innovation.
- Encourage un milieu de travail aligné sur les principes de respect et de professionnalisme.
- Adopte et promeut une approche de cogestion fondée sur l'écoute, la transparence, l'interdisciplinarité et la participation active aux décisions.
- Démonstre des habiletés de communication auprès de ses pairs et des instances organisationnelles.

Nous sollicitons les candidatures à ce poste. Nous vous prions de les faire parvenir, accompagnées d'une lettre d'intention ainsi que d'une courte biographie, à l'attention de :

*Courriel*

[lucille.arcand.chum@ssss.gouv.qc.ca](mailto:lucille.arcand.chum@ssss.gouv.qc.ca)

CHUM- CECMDP  
1000 Saint-Denis, poste C.07.7235  
Montréal (Québec)  
H2X 0C1  
(514) 890-8000 p.14909

**La date de clôture des mises en candidature est le vendredi 9 janvier 2026 à 17 heures.** Toute candidature reçue après cette date ne sera pas considérée.